

Belles familles de soldats

Cazes

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **André Jean Cazes** donne les informations suivantes :

Il est né le 7 juin 1887 à Barus (Haute-Garonne), fils de Joseph Cazes et de Lemaire Jeanne Marie, domiciliés à Cazères.

Avant de s'engager en 1905, il résidait à Cazères.

Il avait les cheveux bruns et les yeux bruns, le front couvert, le nez aplati, la bouche moyenne, le menton rond et le visage ovale.

Il mesurait 1.64 m. et avait un degré d'instruction de 3.

Engagé volontaire pour 3 ans le 24 octobre 1905, incorporé à compter du 24 octobre 1905, arrivé au corps du 83° régiment d'infanterie de Saint-Gaudens et soldat de 2° classe le dit jour.

Nommé soldat de 1^{er} classe le 1^{er} septembre 1906.

Promu caporal le 21 septembre 1906.

Envoyé en disponibilité le 25 septembre 1908.

Nommé sergent le 30 avril 1910. Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1^{ère} période d'exercice dans le 83° RI du 28.08 au 19.09.1910.

A accompli une 2° période d'exercice dans le 83° RI du 14 au 30.04.1913.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps du 83° RI le 4 août 1914. Parti au front le 12.08.1914.

Blessé le 24 août 1914 à Eton (Meuse).



Extraits de l'historique du régiment :

Journée du 24 août 1914.

5 h La ligne est attaquée par une chaîne de tirailleurs ennemis qui ont pris position et se sont retranchés pendant la nuit sur les croupes en avant de Boulogny (côtes 283 et 252) face Baraucourt.

Cette attaque est repoussée par le 283^e (une section de la 22^e compagnie prenant de flanc la ligne ennemie). 8h L'artillerie allemande commence à ouvrir un feu très violent qui durera toute la journée et se prolongera même jusqu'à 20h. Cette artillerie, qui après avoir pris à partie notre artillerie s'est retournée contre l'infanterie par obus à mitraille et obus percutants qui n'ont pas cessé de couvrir de projectiles toutes les tranchées et la ligne de nos avant-postes.

Midi, Devant un tir d'artillerie très violent la 19^e compagnie est obligée d'abandonner le village de Baraucourt, à ce moment le chef de bataillon (5^e bataillon) rejoint la 19^e compagnie et lui prescrit de reprendre Baraucourt avec l'aide de la 20^e compagnie. 13h Baraucourt est repris malgré le feu très violent de la ligne de tirailleurs allemands qui s'étaient glissés sur la voie ferrée entre Dommary et Baraucourt. A partir de ce moment le village d'Eton commence à brûler et l'incendie se continue petit à petit alimenté par des obus incendiaires.

14h Lutte très violente et 2 sections de la 20^e compagnie sont obligées de renforcer la 19^e compagnie à sa droite et la liaison est aussi établie fortement avec la 22^e compagnie.

17h30 Le 288^e qui occupe la voie ferrée au-dessous de Domrémy la Canne fléchit et se replie découvrant ainsi la gauche du dispositif et provoquant ainsi le mouvement en arrière des éléments du 5^e bataillon qui se retirent sous un feu très violent d'infanterie, d'artillerie et de mitrailleuses.

Les pertes sont à ce moment, assez considérables.

19h Le 5^e bataillon est enfin parvenu à regagner les lignes de défense occupées par le 6^e bataillon, Allemagne la lisière d'Eton et les tranchées à l'Est d'Eton.

Un combat très violent s'engage entre les deux chaînes, l'artillerie inonde le terrain de ses projectiles ; malgré cela la défense se maintient énergique grâce au sang froid, au courage et au dévouement des officiers, sous-officiers et soldats.

20h A ce moment, la droite et la gauche de notre ligne sont complètement enveloppées ; l'ennemi occupe Hamel. Le 283^e RI est obligé d'abandonner ses positions et de se replier en arrière ; les hommes ralliés par petits groupes se replient sur Senon dirigés par les officiers et vont se reformer à Maucourt.

Dans ce combat, tout le monde, officiers, sous-officiers et soldats ont montré la plus grande énergie et fait preuve d'un sublime patriotisme. Les militaires qui se sont particulièrement distingués font l'objet d'un rapport fourni par le commandement qui demande pour eux une récompense justement méritée.

Les pertes subies par le régiment sont de : 22 officiers ; 850 hommes tués, blessés, disparus.

Les renseignements recueillis sur l'ennemi portent à croire que le régiment s'est trouvé en présence au minimum d'une brigade, peut-être d'une division avec une masse très sérieuse d'artillerie.

Rentré au dépôt le 1^{er} février 1915.

Classé dans le service auxiliaire par décision du Colonel commandant les 5^e et 8^e subdivisions en date du 1.07.1915 et sur la proposition de la commission de réforme de Saint-Gaudens du 26.06.1915 (névrite du nerf sciatique, impotence fonctionnelle pour la marche suite à blessure de guerre).

Maintenu service auxiliaire par la commission dite des trois médecins opérant au 83^e RI les 7 et 8 juillet 1915.

Placé en sursis le 10 octobre 1916 jusqu'au 30 novembre 1916 au titre du Crédit Lyonnais à Marseille (décision du général inspecteur du 5^e arrondissement du 4 octobre 1916).

Détaché à la poudrerie nationale de Toulouse le 19.12.1916.

Passé au 14^e régiment d'infanterie de Toulouse le 1^{er} juillet 1917.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 27 mars 1919, au dépôt démobilisateur du 141^e régiment d'infanterie de Marseille, se retire à Marseille, 80 rue des trente-six ponts (Bouches du Rhône). Sergent comptable, marié un enfant.

Classé dans la position dite « sans affectation » et rayé des contrôles du 14^e RI le 1^{er} avril 1927.

Libéré du service militaire le 24 octobre 1936.

Blessure :

Blessé le 24 août 1914 à Eton (Meuse) : plaie en séton du creux poplité avec névrite du nerf sciatique, par balle.

Campagnes :

Contre l'Allemagne : du 4.08.1914 au 9.10.1916 et du 10.10.1916 au 26.03.1919

*

* *

Autre famille Cazes

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **François Jacques Cazes** donne les informations suivantes :

Il est né le 7 janvier 1894 à Cazères (Haute-Garonne), fils de François Cazes et de Isabelle Arnalot, domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1914, il a déclaré résider à Béziers (Hérault) et être menuisier.

Il avait les cheveux châtain clair, les yeux marron, le front haut, le nez rectiligne et le visage rond.

Il mesurait 1.66 m. Degré d'instruction : 2.

Incorporé à compter du 4 septembre 1914, arrivé au corps du 23^e régiment d'artillerie de Toulouse et soldat de 2^e classe le 4 septembre 1914.

Parti aux armées le 20 février 1915.

Blessé, évacué le 3 septembre 1916.

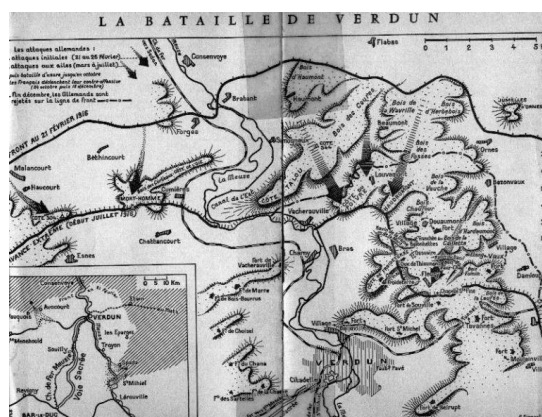


La bataille de Verdun (Source Wikipédia) :

La bataille de Verdun est une bataille de la Première Guerre mondiale qui eut lieu du 21 février au 19 décembre 1916 près de Verdun en France, opposant les armées françaises et allemandes. Conçue par le général Erich von Falkenhayn, commandant en chef de l'armée allemande, d'après la version qu'il en donna dans ses Mémoires, comme une bataille d'attrition pour « saigner à blanc l'armée française » sous un déluge d'obus dans un rapport de pertes de un pour deux, elle se révélera en fait presque aussi coûteuse pour l'attaquant : elle fit plus de 714 231 morts, disparus ou blessés, 362 000 soldats français et 337 000 allemands, une moyenne de 70 000 victimes pour chacun des dix mois de la bataille. On peut noter que selon les travaux historiques récents, notamment ceux de l'historien allemand Holger Afflerbach, l'objectif allemand était plus simplement de prendre le saillant de Verdun, la version d'une bataille d'attrition étant une justification inventée après-coup par Falkenhayn pour masquer son échec.

C'est la plus longue et l'une des batailles les plus dévastatrices de la Première Guerre mondiale et de l'histoire de la guerre. Verdun apparaît comme le lieu d'une des batailles les plus inhumaines auxquelles l'homme se soit livré : l'artillerie y cause 80 % des pertes, le rôle des hommes y consiste surtout à survivre — et mourir — dans les pires conditions sur un terrain transformé en enfer, tout cela pour un résultat militaire nul.

Elle se termina par un retour à la situation antérieure. Elle n'en constitue pas moins une grande victoire défensive de l'armée française, jugée a posteriori par les Allemands comme de même nature que la victoire de l'armée rouge dans la bataille de Stalingrad.



Dirigé sur le P.A.D. 164, le 20 février 1917 et parti aux armées le dit jour.

Passé au 112^e régiment d'artillerie lourde, le 8 mars 1917.

Passé au 134^e régiment d'artillerie lourde le 1^{er} mars 1918.

Passé au 133^e régiment d'artillerie lourde aux armées le 9 février 1919.

Dirigé sur le P.A. 2 le 6 août 1919.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 8 septembre 1919, au dépôt démobilisateur du 23^e régiment d'artillerie de Toulouse, se retire à Toulouse, avenue de Muret n° 43. Rayé des contrôles le 9 septembre 1919.

Maintenu service armé par la commission de réforme de Toulouse du 12 mai 1920 pour invalidité inférieure à 10% pour troubles pulmonaires, état général satisfaisant.

Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire à 10 % d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 19 septembre 1921, pour troubles pulmonaires, état général satisfaisant.

Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire à 10 % d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 13 mai 1922, pour bronchite chronique, emphysème.

Réformé temporairement et proposé pour pension temporaire à 10 % d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 14 février 1923, pour reliquat de plaie pénétrante de la poitrine. Confirmé le 25 avril 1924.

Classé service auxiliaire et proposé pour pension permanente de Toulouse du 20 avril 1925.

Maintenu service auxiliaire le 22 avril 1927.

Classé dans la position dite « sans affection » et rayé des contrôles du corps le 1^{er} juin 1930.

Réformé définitivement et proposé pour pension permanente à 40%, pour aggravation, par décision de la commission de réforme de Toulouse du 22 mai 1931, pour reliquats de plaie pénétrante de l'hémi-thorax gauche par schnarpell.

Réformé définitivement et proposé pour pension permanente à 40%, par décision de la commission de réforme de Toulouse du 7 avril 1937 pour sclérose pulmonaire.

Blessures, citations :

Blessé à Verdun le 3 septembre 1916, plaie pénétrante du thorax par éclat d'obus.
Médaille militaire (décret du 31.05.1950).

Campagnes : contre l'Allemagne :

Intérieur (campagne simple) : du 4.09.1914 au 19.02.1915,
Aux armées (campagne double) : du 20.02.1915 au 2.09.1916,
Intérieur blessé (CD) : du 3.09.1916 au 19.02.1917,
Aux armées (CD) : du 20.02.1917 au 11.11.1918,
Aux armées (CS) : du 12.11.1918 au 8.09.1919.

*

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Thomas Cazes**, frère du précédent, donne les informations suivantes :

Il est né le 6 novembre 1897 à Toulouse (Haute-Garonne), fils de François Cazes et de Isabelle Arnalot, domiciliés à Cazères.

Lors du conseil de révision de la classe 1917, il a déclaré résider à Cazères et être menuisier.

Il avait les cheveux châtain foncé, les yeux marron clair, le front fuyant, le nez rectiligne et le visage long.

Il mesurait 1.71 m.

Classé apte au service armé le 15 novembre 1917.

Incorporé à compter du 15 janvier 1918, arrivé au corps et soldat de 2° classe le 16 janvier 1918.

Passé au 3° régiment du Génie le 25 juin 1918.

Passé au 6° régiment du Génie le 25 octobre 1918.

Démobilisé à tort et rappelé sous les drapeaux, rejoint le 2° régiment du Génie le 29 novembre 1919.

Réformé temporairement avec invalidité de 15 % par la commission de réforme de Montpellier du 12 janvier 1921 pour troubles cardiaques.

Réformé définitivement et proposé pour pension temporaire par la commission de réforme de Toulouse du 12 octobre 1921, pour troubles cardiaques. Décision confirmée le 27 août 1923.

A la date du 1^{er} mai 1924, rattaché à la classe 1916 (père de un enfant vivant).

Réformé définitivement et proposé pour pension permanente de 10 % d'invalidité par la commission de réforme de Toulouse du 24 septembre 1924.

Dégagé de toute obligation militaire le 15 avril 1946.

Campagnes : contre l'Allemagne :

Intérieur (campagne simple) : du 16.01.1918 au 24.06.1918,

Aux armées (campagne double) : du 25.06.1918 au 24.10.1918,

Intérieur (CS) : du 25.10.1918 au 11.11.1918.

Extraits des livres de l'Abbé Tournier : Les Cazériens à la Guerre :

Cazes François : canonnier au 23° Régiment d'Artillerie

Blessé le 8 septembre 1916, devant Verdun, au côté gauche et aux reins. En traitement à l'hôpital auxiliaire 106 à Issoire (Puy de Dôme).